

# Liste des programmes liés à la rénovation domiciliaire

---

## Gouvernement du Canada

Différents programmes et services vous sont offerts par le gouvernement du Canada pour la [rénovation de votre domicile](#).

Si vous désirez moderniser votre maison ou votre condominium, vous pourriez profiter de certaines subventions et mesures incitatives :

- Le [crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire](#) vous permet d'obtenir un crédit non remboursable pour effectuer des travaux ou acheter des biens pour un logement admissible.
- Le [Programme de remboursement de la TPS/TVH pour habitations neuves](#) permet de récupérer une partie de la taxe (TPS ou volet fédéral de la TVH) payée lors de l'achat de la plupart des maisons qui servent de lieu de résidence principal, qu'elles soient nouvellement construites ou qu'elles aient subi des rénovations majeures.
- Les [subventions et incitatifs financiers de l'Office de l'efficacité énergétique](#) sont offerts aux Canadiens qui effectuent des rénovations visant à économiser l'énergie et à réduire la pollution.

## Adapter votre résidence

Plusieurs programmes et services peuvent vous aider à adapter votre maison selon vos besoins particuliers :

- Le Programme d'aide à la remise en état des logements offre de l'aide financière aux [propriétaires à faible revenu](#), aux [personnes handicapées](#) et aux [Autochtones](#) afin de faciliter la rénovation de leur domicile.
- Le programme [Logements adaptés pour aînés autonomes](#) offre de l'aide financière aux personnes qui veulent effectuer des adaptations mineures aux logements destinés aux personnes âgées.
- Le [Programme de réparations d'urgence](#) accorde des fonds aux propriétaires et aux locataires à faible revenu en milieu rural qui doivent effectuer des réparations d'urgence.

D'autres programmes pouvant vous aider à acheter ou à rénover votre domicile peuvent aussi être offerts par votre [gouvernement provincial ou territorial](#).

## **Gouvernement du Québec**

### **Aide financière et autres types d'aide**

- Adaptation de domicile pour personnes handicapées
- Aide financière aux sinistrés
- Crédit d'impôt pour solidarité
- Demande de révision d'une décision d'aide financière aux sinistrés
- Éconologis – Programme d'interventions auprès des ménages à budget modeste
- Programme Logements adaptés pour aînés autonomes
- Programme Novoclimat
- Programme pour les résidences endommagées par la pyrrhotite
- Programme Remplacement de frigo pour les ménages à faible revenu
- Programme Rénoclimat
- Programme Rénovation Québec
- Programmes et services du gouvernement du Canada
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Remboursement de la TPS et de la TVQ
- Remise en argent à l'achat d'appareils à haut rendement énergétique
- RénoVillage
- Réparations d'urgence
- Services offerts à la clientèle résidentielle d'Hydro-Québec

### **Permis et garanties**

- Permis pour la transformation ou la construction de bâtiment
- Plan de garantie des maisons ou copropriétés neuves

### **Copropriétés et autres types de cohabitation**

- Conversion d'un immeuble locatif en copropriété – Droits du locataire
- Droits et obligations en matière de copropriété
- Maison intergénérationnelle

### **Évaluation et taxes municipales**

- Droit de mutation immobilière
- Évaluation foncière
- Taxes municipales